



# SAINT-DIDIER- SUR-CHALARONNE

*Bien Vivre en Val-de-Saône*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de l'Ain  
Arrondissement de Bourg en Bresse

COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 19 septembre 2024

#### Nombre de Membres :

En exercice : 23

Présents : 15

Représentés : 5

Absents : 3

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 septembre et à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE légalement convoqué le 13 septembre 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Renaud DUMAY, Maire  
Étaient présents : Renaud DUMAY - Benoit PEIGNÉ - Magalie PEZZOTTA - Matthieu ROLLET - Catherine GUTIERREZ - Florence DALLY-DELÉGLISE - Fabrice RAPHANEL - Julien MONTEIL - Véronique VAILLANT - Claudette GUSELLA - Gilles LATTARD - Catherine TEDESCHI - Andrée CARRIER - Jérémy DEREMETZ - Théo COCHET  
Étaient absents excusés : Christophe BOUQUIN-JAFFRE (pouvoir à Renaud DUMAY) - - Pierrette BROUSSE (pouvoir à Claudette GUSELLA) - Céline POMMERET CHAUSSIN (pouvoir à Gilles LATTARD) - Françoise DURAND (Pouvoir à Magalie PEZZOTTA) - Fabienne PIRON (Pouvoir à Julien MONTEIL) - Cédric BADIN - Arnaud BROYER - Johan PIOLLET  
Secrétaire de séance : Jérémy DEREMETZ

### N°2024.09.19.01 – Vente d'une partie de la parcelle cadastrée section ZV 223 à la société SCI DRACESHOP

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**DÉCIDE** de vendre une partie de la parcelle cadastrée section ZV 223 d'une superficie de 810 m<sup>2</sup> à la société SCI DRACESHOP pour un prix total de 50 163,30 € Toutes Taxes Comprises.

**DÉCIDE** que les frais de notaires et de bornage liés à cette vente sont à la charge de l'acquéreur.

**AUTORISE** le Maire à signer l'acte de vente correspondant et à effectuer toutes les démarches nécessaires à ladite décision.

### N°2024.09.19.02 – Vente du lot A rattaché à la parcelle cadastrée section ZY 380 à la société SCI ADENZO

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**DÉCIDE** de vendre le lot A rattaché à la parcelle n°ZY 380 d'une superficie de 383 m<sup>2</sup> à la société SCI ADENZO pour un prix total de 19 150 € Toutes Taxes Comprises.

**DÉCIDE** que les frais de notaires et de bornage liés à cette vente sont à la charge de l'acquéreur.

**PRÉCISE** qu'une servitude de passage mode doux (piétons, cycles, etc.) d'une largeur de 3 m sera instituée au bénéfice de la commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne. Celle-ci se situera à l'extrémité Ouest de ladite parcelle vendue. Afin de garantir la sécurité de tous, un dispositif de type clôture végétalisée (haie) devra être prévu sur la limite Est de la servitude. Il est précisé que ces travaux seront pris en charge par l'acquéreur.

**AUTORISE** le Maire à signer l'acte de vente correspondant et à effectuer toutes les démarches nécessaires à ladite décision.

**N°2024.09.19.03 – Demande d'acquisition de la parcelle cadastrée section ZP 53 par la société de chasse**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**19 voix Contre, 1 abstention :** Fabrice RAPHANEL

**REFUSE** l'acquisition de la parcelle n°ZP 53 par la société de chasse.

**AUTORISE** le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

**N°2024.09.19.04 – Signature d'un avenant à la convention d'occupation précaire entre la commune et la SARL LIB'JARDIN**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**APPROUVE** les termes de l'avenant à la convention précaire.

**AUTORISE** le Maire à signer l'avenant et tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

**N°2024.09.19.05 – Avis sur la carte départementale des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENr)**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**DONNE** un avis favorable à la carte départementale des zones d'accélération des énergies renouvelables,

**AUTORISE** le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

**N°2024.09.19.06 – Modification des statuts du SIEA**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**19 voix Pour, 1 abstention :** Jérémy DEREMETZ

**APPROUVE** dans leur intégralité les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions relatives à l'exécution de la présente délibération.

**N°2024.09.19.07 – Validation du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge Électrique (SDIRVE) élaboré par le SIEA**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**CONFIE**, par le biais d'une prestation de service, l'élaboration du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE) au Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) ;

**APPROUVE**, dans son intégralité, la convention de prestation de service joint en annexe ;

**ACCEPTE** de rétribuer le SIEA pour l'élaboration du SDIRVE, d'un montant forfaitaire de 45€ HT ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout acte nécessaire à son exécution ;

**ADOPTE** sans réserve ni modifications, le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE) élaboré par le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) en tant qu'il répond aux besoins du territoire de la commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions relatives à l'exécution de la présente délibération.

**N°2024.09.19.08 – Participation financière communale à l'École Sainte-Marie**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**DECIDE** de fixer la participation financière annuelle à l'union des familles pour l'année 2023-2024 à hauteur de 65 381, 88 Euros

**AUTORISE** le Maire à verser le solde de la participation à l'union des familles soit 45 381,88 euros.

**AUTORISE** le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de celui-ci.

**DIT** que les crédits sont inscrits en section de fonctionnement du budget principal.

**N°2024.09.19.09 – Modification du règlement intérieur de l'accueil collectif de mineurs (ACM) et du restaurant scolaire**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**APPROUVE** les modifications du règlement intérieur de l'accueil collectif de mineurs (ACM) et du restaurant scolaire.

**AUTORISE** le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

**N°2024.09.19.10 – Signature de la Charte Label Loisirs Équitables entre la CAF de l'Ain et la commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**APPROUVE** le projet de Charte Label Loisirs Équitables

**AUTORISE** le Maire à signer la Charte et tous documents nécessaires à la mise en œuvre de celle-ci

**N°2024.09.19.11 – Signature de l'avenant n°1 à la Convention Territoriale Globale 2020-2025**

**Le Conseil communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** la signature de l'avenant N°1 au Contrat Cadre de la convention cadre de la Convention Territoriale Globale 2020-2025 avec la CAF de l'Ain et les communes partenaires pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2025, jointe en annexe.

**AUTORISE** le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

**N°2024.09.19.12 – Signature d'un avenant à la Convention d'Objectifs et de Financement entre la CAF de l'Ain et la commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**APPROUVE** les termes de l'avenant à la Convention d'Objectifs et de Financement - Périscolaire.

**APPROUVE** les termes de l'avenant à la Convention d'Objectifs et de Financement - Extrascolaire.

**AUTORISE** le Maire à signer les deux avenants et tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

N°2024.09.19.13 – Modification du règlement intérieur du camping municipal

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**SUPPRIME** les termes qui suivent du règlement intérieur proposé par la SARL MANHATTAN :

- **Article 10 Tenue et aspect des installations**

(...)

« La direction ne saura être responsable de coupure ~~volontaire ou~~ involontaire d'électricité. Il est conseillé aux locataires de ne laisser aucune denrée périssable dans les congélateurs ou réfrigérateurs pendant leur absence. »

(...)

- **Article 12 Jeux**

« Aucun jeu violent ou gênant ne peut être organisé à proximité des installations. Une aire de jeux communal est à disposition des enfants sous la seule responsabilité de leurs parents. La salle de restaurant ne peut être utilisée pour les jeux mouvementés. Les piscines, trampolines ~~et autres jeux susceptibles d'être dangereux~~ sont strictement interdits sur les emplacements. »

**APPROUVE** les autres modifications du règlement intérieur du camping municipal,

**PRECISE** que ces modifications seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025,

**AUTORISE** le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

N°2024.09.19.14 – Demande de subvention pour l'année 2024

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**

**REFUSE** d'attribuer la subvention au titre de l'année 2024

**PRECISE** que l'Association pourra présenter une nouvelle demande dans le cadre des demandes de subvention 2025

N°2024.09.19.15 – Souscription d'un emprunt – Budget Camping

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**DECIDE** de conclure un contrat de prêt avec la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté, donc les principales caractéristiques sont les suivantes

- **Objet** : Financement de la section d'investissement du budget annexe « Camping »

- **Montant du capital emprunté** : 230 600, 00 €

- **Durée d'amortissement** : 10 ans

- **Taux** : Taux Fixe de 3,43 %

- **Montant total des Intérêts** : 38 066, 90 €

- **Montant des échéances** :

N°Ech	Date	Intérêts	Amortissement	Frais	Échéance	Capital restant dû
1	12/2024	1 318, 26 €	25 548, 43 €	0, 00 €	26 866, 69 €	205 051, 57 €
2	12/2025	7 033, 27 €	19 833, 42 €	0, 00 €	26 866, 69 €	185 218, 15 €
3	12/2026	6 352, 98 €	20 513, 71 €	0, 00 €	26 866, 69 €	164 704, 44 €
4	12/2027	5 649, 36 €	21 217, 33 €	0, 00 €	26 866, 69 €	143 487, 11 €
5	12/2028	4 921, 61 €	21 945, 08 €	0, 00 €	26 866, 69 €	121 542, 03 €
6	12/2029	4 168, 89 €	22 697, 80 €	0, 00 €	26 866, 69 €	98 844, 23 €
7	12/2030	3 390, 36 €	23 476, 33 €	0, 00 €	26 866, 69 €	75 367, 90 €
8	12/2031	2 585, 12 €	24 281, 57 €	0, 00 €	26 866, 69 €	51 086, 33 €
9	12/2032	1 752, 26 €	25 114, 43 €	0, 00 €	26 866, 69 €	25 971, 90 €
10	12/2033	891, 84 €	25 971, 90 €	0, 00 €	26 862, 74 €	0, 00 €

- **Mode d'amortissement** : échéance constante)
- **Montant des frais de dossier** : 250, 00 €
- **Périodicité retenue** : annuelle
- **Indemnité de remboursement anticipé** : indemnité actuarielle non plafonnée

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif au contrat de prêt décrit ci-dessus

**N°2024.09.19.16 – Signature d'une convention et d'un contrat d'apprentissage**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**DECIDE** de recourir au contrat d'apprentissage,

**DECIDE** d'autoriser le Maire à exécuter toutes les démarches nécessaires au recrutement des apprenties.

**AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment le contrat d'apprentissage ainsi que la convention conclue avec le Centre de Formation.

**DIT** que les dépenses seront inscrites en section de fonctionnement du budget principal.

**N°2024.09.19.17 – Accroissement temporaire d'activités – Pôle Culturel – Service École de musique**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**CRÉÉ** des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité selon le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPLOIS TEMPORAIRES					
Filière	Grade	Affectation	Durée	Catégorie	Temps de travail
Culturelle	Assistant d'enseignement artistique	École de Musique	Du 5 septembre 2024 au 30 juin 2025	B	3h00
	Assistant d'enseignement artistique	École de Musique	Du 5 septembre 2024 au 30 juin 2025	B	4h75
	Assistant d'enseignement artistique	École de Musique	Du 5 septembre 2024 au 30 juin 2025	B	10h00
	Assistant d'enseignement artistique	École de Musique	Du 5 septembre 2024 au 30 juin 2025	B	9h75
	Assistant d'enseignement artistique	École de Musique	Du 5 septembre 2024 au 30 juin 2025	B	9h75

**N°2024.09.19.18 – Accroissement temporaire d'activités – Pôle Scolaire - ACM**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**CREE** un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité selon le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPLOIS TEMPORAIRES					
Filière	Grade	Affectation	Durée	Catégorie	Temps de travail
Animation	Adjoint d'animation territorial	Périscolaire, Restauration, ACM	Du 1 <sup>er</sup> octobre 2024 au 30 septembre 2025	C	20h

**N°2024.09.19.19 – Fixation de tarifs pour la vente d'instruments de musique**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**FIXE** les tarifs des instruments de musique selon le tableau suivant :

<b>Objet</b>	<b>Prix</b>
Méthodologie Faisons de la musique Volume 1	19,96 €
Méthodologie Faisons de la musique Volume 2	24,76 €
Méthodologie Faisons de la musique Volume 3	24,76 €
Méthodologie Faisons de la musique Volume 4	19,96 €
Carillons	39,90 €

**AUTORISE** le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

**N°2024.09.19.20 – Vente de bois appartenant à la commune**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**APPROUVE** les termes de la proposition d'achat faite par la société Sylcobois,

**PRECISE** que cette vente sera répartie à hauteur de 13 000 € pour le budget communal et 4 000 € pour le budget du Centre Communal d'Action Sociale,

**PRECISE** que la vente de bois pour la parcelle YB 53 fera l'objet d'une délibération spécifique du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale afin d'approuver la vente et le prix de vente,

**PRECISE** que les échéances se régleront de la façon suivante pour le budget communal :

- 1<sup>ère</sup> échéance au 1<sup>er</sup> octobre 2024 à hauteur de 5 600 €
- 2<sup>ème</sup> échéance au 1<sup>er</sup> novembre 2024 à hauteur de 5 600 €
- 3<sup>ème</sup> échéance au 1<sup>er</sup> décembre 2024 à hauteur de 1 800 €

**AUTORISE** le Maire à signer la proposition de vente et tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

**N°2024.09.19.21 – Constitution d'une commission spécifique relative à l'étude et au projet de création d'une nouvelle Maison de Santé et d'une résidence seniors/MARPA**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**DECIDE** de créer une commission relative à l'étude et au projet de création d'une nouvelle Maison de Santé et d'une résidence senior/MARPA.

**DÉCIDE** que cette commission sera composée de la façon suivante :

- 8 membres élus issus du Conseil Municipal
- 4 représentants des professionnels de santé exerçant sur la commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne
- 2 membres issus du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale parmi les administrateurs nommés par Monsieur le Maire

**DESIGNE** les élus municipaux suivants en tant que membre de la commission : Renaud DUMAY, Françoise DURAND, Claudette GUSELLA, Gilles LATTARD, Julien MONTEIL, Benoît PEIGNÉ, Magalie PEZZOTTA, Catherine TEDESCHI.

**PRECISE** que les membres de cette commission issus du CCAS seront désignés par le Conseil d'administration du CCAS.

**PRECISE** que les représentants des professionnels de santé seront désignés en leur sein parmi les professionnels qui exercent sur la commune.

**PRECISE** que Monsieur le Maire sera le Président de droit de cette commission.

**AUTORISE** le Maire à tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

**N°2024.09.19.22 – Compte-rendu des attributions exercées de l'organe délibérant**

**Le Conseil Municipal,**

**PREND ACTE** des attributions exercées par Monsieur le Maire par délégation et ayant donné lieu aux décisions suivantes :

Date	Nom	Adresse	Objet	Montant TTC
28/06/2024	2BR	LYON	Etude de faisabilité Nouvelle maison de santé	18 000,00 €
01/07/2024	GARRY	MACON	Vidange et échange de filtre à huile	115,67 €
01/07/2024	CBI DIFFUSION	GUEREINS	Porte-clefs	44,33 €
04/07/2024	VERISURE		Installation de l'alarme et abonnement	2 149,20 € 1 252,80 €
04/07/2024	ADELYA	SAINT-PRIEST	Matériel de nettoyage	554,86 €
04/07/2024	SIGNAUX GIROD	CHARNAY LES MACON	Panneaux	339,78 €
04/07/2024	PHARMASTIK	SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE	Panneaux Esti'Val de SAONE	322,00 €
02/07/2024	DELEGLISE	SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE	Dépannage cuisine camping	276,00 €
09/07/2024	NEOCITY	PARIS	Abonnement Néocity application citoyenne	3 729,60 €
09/07/2024	LORON	SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE	Installation tablettes bois fenêtres Maison TRAINARD	915,98 €
12/07/2024	TMF	SAINT DIDIER CHALARONNE	Reprise de caniveau béton	1 302,00 €
12/07/2024	COMPTOIR DES FERS	MACON	Filtres pour l'école	2 606,96 €
12/07/2024	ENEDIS	LYON	Consommation du 26/08/2021 au 21/06/2024 Maison Trainard	639,18 €
15/07/2024	NOREMAT	ARNAS	Remplacement de la courroie	1 504,10 €
16/07/2024	COSOLUCE	PAU	Formation et accompagnement à distance logiciel FLUO pour M. BEREZIAT Pascal	360,00 €
18/07/2024	REX ROTARY	LA PLAINE SAINT-DENIS	Totem interactif	1 072,80 € / trim
18/07/2024	ASPP	RIGNAT	Agent de sécurité pour Esti'Val de Saône	444,94 €
23/07/2024	POLARIS	VILLEFRANCHE/SAÔNE	Vente d'une partie de la parcelle ZV 223	2 298,00 €
26/07/2024	ACRT	Bourg-en-Bresse	Offre WIFI pour l'Ecole Françoise Dolto	611,99 €
26/07/2024	SANITHERMIC	SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE	Remplacement chauffe-eau électrique de Françoise Dolto	830,40 €
26/07/2024	S.C.B EQUIPEMENT	Varenne-lès-Mâcon	Achat d'un lave-vaisselle pour l'Ecole Françoise	636,24 €
26/07/2024	SARL DE3S ELECTRICI	SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE	Liaison informatique Baie/ Borne du Centre de la	272,76 €
26/07/2024	FABREGUE	SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE	Papier pour délibérations	53,11 €

Date	Nom	Adresse	Objet	Montant TTC
02/08/2024	CBI DIFFUSION	GUEREINS	Portes clefs et pastilles adhésives	25,30 €
02/08/2024	FORAY-PERRAUD	CHATILLON-SUR-CHALARONNE	Remplacement terminal de porte Groupe S DOLTO	1 593,60 €
08/08/2024	SEDI	UZES	Drapeaux à main	250,80 €
08/08/2024	LES EMPLETTES	SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE	3 plaques de pizzas pour commémoration du 31	84,00 €
09/08/2024	BEST DRIVE	GLEIZE	Chambre à air Kleber	1 670,40 €
09/08/2024	PARENT YANNICK	SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE	Travaux local Gaillard	5 034,00 €
16/08/2024	VALVERT	CROTET	Pompage fioul dans ruisseau	714,00 €
27/08/2024	GARRY	MACON	Réparation moteur tracteur KUBOTA	8 764,19 €
29/08/2024	UGAP	MARNE-LA-VALLEE	Couchettes pour le périscolaire et centre de lois	1 547,10 €
02/09/2024	GARRY	MACON	Brin lamelle acier-roue pleine	937,22 €
10/09/2024	NETKOM	ANSE	PC portable d'occasion	623,00 €
10/09/2024	POLARIS GEOMETRE	VILLEFRANCHE/SAÔNE	Division parcellaire - Projet Parc CHAGUÉ	2 862,00 €
10/09/2024	CBI DIFFUSION	GUEREINS	Ramette papiers 80g *50	223,20 €
10/09/2024	MECADOMBES	SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE	Echange du levier de vitesses	1 311,60 €
12/09/2024	SARL DE3S ELECTRICI	SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE	Remplacement des éclairages de l'église	11 180,28 €
16/09/2024	CARTE BLANCHE	VILLEFRANCHE/SAÔNE	9 Panneaux forex	619,00 €
17/09/2024	ATS	CEYZERAT	Sonorisation, vidéo, éclairage et structure prestation du 17.01.2025	2 360,00 €
18/09/2024	ARBORETUDE	MOLSHEIM	Expertise phytosanitaire et sécuritaire d'un pin CHAGUÉ	1 950,00 €

### N°2024.09.19.23 – Compte-rendu des autorisations d'urbanisme délivrées

**PREND ACTE** des autorisations d'urbanisme délivrées par Monsieur le Maire ci-dessous :

#### a. Autorisation du Droit des Sols

N° archive	N° dossier	Pétitionnaire	Section et n° de parcelle – Travaux envisagés
4208	DP 24 V0048	ROBESSON Pascal	ZY 189 - Pose panneaux photovoltaïques
4209	PC 24 V0021	CMP - M.PERRIN Michel	AO 788-789 - Construction maison individuelle
4210	DP 24 V0049	ACAR Afla	ZW 201 - Création d'une pergola
4211	DP 24 V0050	RINEAU Honorin	ZR 182-191-188 - Création d'une ouverture sur façade
4212	PC 24 V0022	PERRIN Hervé	YE 133 - Création d'un mur pour fermeture d'une grange et création d'une porte
4213	DP 24 V0051	MATHEVET Jordan	ZW 228 - Pose panneaux photovoltaïques
4214	DP 24 V0052	BARDONNET Xavier	ZX 105 - Pose panneaux photovoltaïques
4215	DP 24 V0053	DE MOURA Philippe	ZO 127 - Pose panneaux photovoltaïques
4216	PC 24 V0023	TRIBOULET Cédric	OB 442-447-449 - Construction d'un bâtiment d'activité
4217	PC 24 V0024	SCI MALLEPERTUS IMMOBILIER	OB 405 - Construction auvent. Fermeture auvent et construction bureau

N° archive	N° dossier	Pétitionnaire	Section et n° de parcelle – Travaux envisagés
4218	DP 24 V0054	SEMCODA	AO 545 - Réhabilitation pavillon (menuiseries extérieures, enduit façades, remplacement véranda)
4219	DP 24 V0055	SEMCODA	AO 554 - Remplacement fenêtres, enduit façades, remplacement porte entrée du pavillon.
4220	DP 24 V0056	SEMCODA	AO 436 - Isolation thermique par extérieure, enduit façades, remplacement porte immeuble
4221	PC 18 V0039-M01	PARENT Georges	AS 83 - Construction d'une réserve d'eau
4222	DP 24 V0057	PARENT Georges	AS 83 - Réfection toiture et remplacement des tuiles
4223	DP 24 V0058	DEBOEUF Guy	AR 174-167 - Installation panneaux photovoltaïques
4224	DP 24 V0059	R&D Electricité	AO 420 - Installation panneaux photovoltaïques
4225	DP 24 V0060	SCI FLORIALAIN	AO 720 - Création d'un appartement
4226	DP 24 V0061	SEMCODA	AO 385 395 391 388 - Réhabilitation 15 logements collectifs
4227	DP 24 V0062	AVISUN	AP 126 - Installation panneaux photovoltaïques
4228	DP 24 V0063	SCI JADE	AO 249 - Détachement d'un terrain à bâtir
4229	DP 24 V0064	SOCIETE EUNF-RM04	AP 056 - Installation panneaux photovoltaïques
4230	DP 24 V0065	PENOT Patricia	ZY 251 - Installation pompe à chaleur air-air réversible
4231	DP 24 V0066	ACACIAS ENERGIE	ZY 196 - Installation panneaux photovoltaïques
4232	PC 24 V0025	CHARRIN Amélie	ZM 23, 27, 20, 322,320,17,18 - Installation abri pour fourrage, abri pour chevaux, un bâtiment sellerie/sanitaire/bureau.
4233	DP 24 V0067	DUPONT Romain	ZM 152, 150, 149 - Installation serre multichapelle, espace de stockage, local technique
4234	DP 24 V0068	3MA IMMO	AO 516 - Ravalement de la façade
4235	DP 24 V0069	BERTHOLON Grégory	AO 558 - Suppression d'un garage démontable, remplacé par un carport
4236	DP 24 V0070	BULIDON Pierre	AR 037 - Installation d'un carport
4237	DP 24 V0071	JEREZ Jean-Pierre	ZP 280 - Installation panneaux photovoltaïques
4238	DP 24 V0072	IM Vibol	AR 261 - Création abri de voiture
4239	DP 24 V0073	PIOLLET Johan	AP 126 - Changement des tuiles
4240	DP 24 V0074	RAPHANEL Fabrice	AO 098 - Agrandissement d'un hangar agricole

#### b. Déclaration d'intention d'aliéner

Date	N° de DIA	PARCELLES	ADRESSE
23/07/2024	DIA 001 348 24 V0015	AO 516 - 517	744, rue de la Libération
02/08/2024	DIA 001 348 24 V0016	AO 249-258-673-674	149, rue de la Poype
17/09/2024	DIA 001 348 24 V0017	AO 15 - 259	177, Rue de la Poype
18/09/2024	DIA 001 348 24 V0018	ZY 203	Valenciennes

Fait à Saint-Didier-sur-Chalaronne, le 19 septembre 2024

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Renaud DUMAY

Jérémy DEREMETZ